



JE SUIS CHARLIE

Info

18 Janvier 2015
Vecknam Game

1 Février 2015
Un vote sera organisé pour la consultation sur le financement de la gare d'interconnexion TGV - TER de Vandières.

22 Février 2015
Choucroute organisé par le conseil de fabrique

22 Février 2015
Vecknam Game

28 Février 2015
Ouvrage du Hackenberg
Soirée repas spectacle
« Théâtre aux armées »
(Sur réservation)

7-8 Mars 2015
Big Game Softair

20 Mars 2015
Gros déchets

22 Mars 2015
Vecknam Game

22 et 29 Mars 2015
Election des conseils départementaux

Le Mot du Maire

2014 s'achève et 2015 arrive...

Je vous présente à toutes et à tous, mes meilleurs vœux pour 2015.

Que cette nouvelle année vous apporte joie et bonheur ainsi qu'une bonne santé physique et morale. Que vos familles soient unies et heureuses, que votre travail vous apporte satisfaction et prospérité. Je remercie tous ceux qui se mettent au service de notre collectivité, bénévolement ou professionnellement.

Pour notre commune, les années à venir vont être difficiles. En effet au mois de novembre notre percepteur, avec l'aide d'un conseiller de l'état, a expertisé notre budget 2013 (dernière année complète budgétairement écoulee). Il en ressort que notre commune ne dégage pas d'argent pour auto financer les projets d'investissement, au contraire elle est déficitaire de 21 173 €. C'est à dire que toutes les recettes de fonctionnement (taxe d'habitation, dotation de fonctionnement de l'état, loyers de logements communaux, vente de bois...) de l'année 2013 qui atteignent 257 200 €, ne couvrent pas les dépenses de fonctionnement (frais de personnel, eau, chauffage, électricité des bâtiments communaux, travaux de réfection et d'entretien) qui atteignent 278 373 €. Ce déficit est comblé par notre réserve qui a été constituée pendant les années antérieures, par la vente de notre patrimoine communal (maisons et terrains à construire).

Notre trésorier nous a fortement conseillé de faire des économies et de trouver des recettes.

D'autant plus que nos bâtiments communaux et les différentes infrastructures communales sont vieillissantes et demandent de plus en plus d'entretien, dans certains cas, nous devons même les remplacer dans l'urgence car trop vétustes ou ne fonctionnant plus. C'est ce que nous avons fait ces 3 derniers mois, pour la chaudière d'un logement communal (2 187 €), le lave vaisselle de la salle communale (2 000 €) et les sanitaires de l'école maternelle (5 908 €).

A tout cela, ce rajoute une baisse des dotations de fonctionnement de l'état, chiffre annoncé -30 % en 3 ans, ce qui devrait représenter à terme, une perte de recette de fonctionnement d'environ 30 000 € /an pour notre commune.

Bien entendu, nous connaissons partiellement cette situation, c'est pourquoi nous avons démarré les économies dès notre prise en main de la commune, en avril 2014, en supprimant un adjoint (gain de 3 754 € par an), en changeant d'opérateur téléphonique pour tous les abonnements communaux (gain de 1 560 € par an), en installant nous même les illuminations de Noël (gain de 1600 €), ainsi que la diminution de nos frais de manifestations...

Pour faire face à ce contexte difficile, toutes les dépenses devront être étudiées. Nous devons éviter le gaspillage. Aussi je demande aux différents utilisateurs de nos bâtiments communaux (salles, vestiaires...) de réguler au mieux l'éclairage, le chauffage et l'eau, pendant l'occupation des lieux car c'est tous ensemble que nous y arriverons. Ne vous faites pas d'illusion, la facture énergétique communale c'est tous les habitants de notre village qui la règlent ! Pour revenir à un équilibre budgétaire, nous serons obligés de passer par une hausse de nos taxes, car les économies seules, ne permettront pas de combler la diminution des dotations de fonctionnement de l'état.

Mais ce n'est pas pour autant que nos projets ne doivent pas aboutir, si nous ne voulons pas être un village qui meurt ! Ces projets devront être adaptés à nos besoins et tenir compte des possibilités budgétaires propres à la commune ainsi que des aides financières possibles.

Nous devons accepter certaines restrictions, revenir à des choses plus simples et prendre conscience que c'est ensemble que nous arriverons à rétablir la situation !

Le Maire
JOST Pascal

Les délibérations

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2014

DETERMINATION DU NOMBRE DE PARCELLES A BATIR NON VIABILISEES A CREER RUE DES CHENES BRULES

Le conseil municipal décide de la création de deux parcelles à bâtir non viabilisées, l'une d'une contenance de 374 m² et l'autre d'une contenance de 302 m². Le conseil accepte le devis établi par le géomètre Hervé HELSTROFFER d'un montant de 1 024,20 € H.T. relatif à la division de parcelle et à l'arpentage.

DETERMINATION DES TARIFS DES DIFFERENTES PLACES A BATIR NON VIABILISEES

Le conseil municipal fixe le prix des deux parcelles à bâtir non viabilisées qui seront créées sur la parcelle n°272 section 8 Rue des Chênes Brûlés à Veckring comme suit :

La parcelle d'une contenance de 374 m² au prix de 38 000 €

La parcelle d'une contenance de 302 m² au prix de 31 000 €

Le conseil municipal fixe le prix de la parcelle à bâtir non viabilisée qui sera créée sur les parcelles n°2 et n°87 section 24 au lieu-dit GRESCHELGARTEN à Helling d'une contenance de 5 ares au prix de 50 000 €.

RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE POUR LA PERIODE DU 2 FEVRIER 2015 AU 1^{ER} FEVRIER 2024

Le conseil municipal retient la délimitation des lots de chasse comme suit :

Lot N°1 : 229 ha 66 a 72 ca dont 105 ha de forêt et 58ha de friches

Lot N°2 : 285 ha 09 a 70 ca dont 60 ha de forêt et 37 ha de friches

Le conseil municipal décide de renouveler le bail de chasse du lot N°2 conclu antérieurement avec Monsieur COSTA Alain par une convention de gré à gré pour la période du 2 février 2015 au 1^{er} février 2024, et fixe le tarif de la location annuel du lot de chasse N°2 à 5 800 €.

Le conseil municipal décide de louer le lot de chasse N°1 par adjudication publique et fixe la mise à prix du lot de chasse N°1 à 5 400 €.

Le conseil municipal fixe la date de l'adjudication au jeudi 18 décembre 2014 à 15 heures en Mairie de Veckring, salle du conseil.

Le conseil municipal accepte la réserve présentée par Monsieur BIDON Jean Bernard, soit 38ha 73a 79ca et les enclaves, soit 26ha 10a 93ca, et dit que les frais de crie, de publicité (50% des frais engagés), ainsi que les frais d'enregistrement seront à la charge de l'adjudicataire.

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Le conseil municipal désigne Monsieur FOUSSE Pascal correspondant de la défense.

TRANSFERT DE LA COMPETENCE EN MATIERE DE RESEAUX ET SERVICES LOCAUX DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Le conseil municipal approuve le transfert à la CCAM de la compétence L 1425-1 en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques.

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la CCAM.

Le conseil municipal autorise la CCAM à adhérer à un syndicat mixte.

Le conseil municipal demande au Préfet de la Moselle de bien vouloir prononcer, conformément aux dispositions de l'article L. 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le transfert de la compétence en matière de réseaux et services locaux de communications électroniques à la CCAM.

CREATION D'UNE PISTE POUR LE DEBARDAGE DU BOIS

Le conseil municipal accepte et confie ces travaux à l'entreprise AGRI FOREST de MONNEREN, suivant détail proposé dans le devis établi en date du 22 octobre 2014 pour un montant de 560,00 € H.T.

TRANSFERT DE LA POLICE SPECIALE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT

Le conseil municipal s'oppose au transfert de ce pouvoir au Président de la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan.

FRAIS D'ARPEMENTAGE TERRAIN A BATIR NON VIABILISE AU LIEU-DIT GRESCHELGARTEN A HELLING

Le conseil municipal accepte le devis établi par le géomètre Hervé HELSTROFFER pour un montant de 858,60 € H.T.

Les délibérations

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DECEMBRE 2014

RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE POUR LA PERIODE DU 2 FEVRIER 2015 AU 1^{ER} FEVRIER 2024 (AGREMENT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES, ADJUDICATION DU LOT DE CHASSE N°1)

Le conseil municipal décide d'agréer les candidatures suivantes :

Monsieur Costa alain

L'amicale des chasseurs de Veckring - Kemplich sous réserve que l'Amicale mette à jour au Tribunal d'Instance de Thionville son dossier, suite au compte-rendu de la dernière assemblée générale en date du 30 mars 2014 où il est précisé que le Vice-président a été remplacé, (réserve émise par Monsieur André PARMENTIER).

Ce document devra être remis en mairie pour le 17 décembre 2014 à 12 heures dernier délai.

FRAIS DE PROCEDURE « RENOUVELLEMENT DES BAUX DE CHASSE »

Le conseil municipal fixe l'état des frais à recouvrer comme suit :

CONVENTION DE GRE A GRE

- Frais de secrétariat : 100 € et 0.15 € par propriétaire
- Frais de publicité : 50% des frais engagés
- Les droits de timbre et d'enregistrement

ADJUDICATION

- Frais de secrétariat : 100 € et 0.15 € par propriétaire
- Frais de criée (pour le Receveur Municipal) 100 €
- Frais de publicité : 50% des frais engagés
- Les droits de timbre et d'enregistrement

Le conseil municipal dit que ces frais seront réclamés aux locataires.

INDEMNITE RECEVEUR MUNICIPAL ET SECRETAIRE

Le conseil municipal décide d'allouer pour toute la durée du bail, les indemnités suivantes, lors de la répartition du produit de la location de la chasse :

- 2% sur les recettes et 2% sur les dépenses effectives au Receveur Municipal
- 4% du produit à répartir aux propriétaires à la secrétaire chargée de l'établissement de la liste de répartition.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LE REMPLACEMENT DES SANITAIRES

Le conseil municipal accepte et confie les travaux de remplacement des sanitaires à l'école maternelle à l'entreprise AIR-CHAUD de FLASTROFF, suivant détail proposé dans le devis établi en date du 26 novembre 2014 pour un montant de 5 908,10 € H.T.

ACHAT LAVE VAISSELLE SALLE

Le conseil municipal accepte la facture établie en date du 27 novembre 2014 par FROID 2000, relative à l'achat d'un nouveau lave-vaisselle pour la salle d'un montant de 2000,00 € H.T

Etat civil

Les naissances

Arthur, Jean-Yves, Dominique EGRETIER
17 Décembre 2014

Les décès

Rose BORNEQUE
7 Octobre 2014

Marie-Louise WALLERICH
27 Novembre 2014

Pascal MERKER
10 Octobre 2014

Gabriel JADIN
10 Décembre 2014

Les évènements

MARCHE DU TERROIR



Le marché du terroir, organisé comme chaque année par l'amicale Hellingeoise en partenariat avec les vergers du Hackenberg a eu beaucoup de succès. On est venu de partout pour acheter de bonnes choses (saucissons, pâtés, miel, vin, bière...) confectionnées par des artisans locaux et régionaux.

MARCHE DE NOËL



Enorme succès pour le marché de Noël, les stands se sont vidés très vite !

REPAS DES ANCIENS



Comme chaque année, les Seniors de la commune, invités par la municipalité et le CCAS se sont retrouvés autour d'un très bon repas et y ont passé une agréable journée dans une ambiance conviviale.



BOURSES AUX JOUETS, VETEMENTS ET LIVRES



Magnifique réussite pour l'association. Rendez-vous l'an prochain !



LE 11 NOVEMBRE



Dans le cadre du devoir de mémoire du centenaire du début de la guerre 14/18 et du 70ème anniversaire de la libération de Veckring, une cérémonie commémorative a eu lieu devant le monument aux morts. Celle-ci a vu la présence de nos enfants, de la chorale du Hackenberg, d'un groupe de reconstituants de soldats de 39/45 et de nos sapeurs pompiers. Merci à vous tous pour votre nombreuse participation.



SAINT NICOLAS



Saint Nicolas accompagné du père fouettard a rendu visite aux enfants de l'école maternelle. Après un accueil très chaleureux, Saint Nicolas a distribué des friandises.



NOS SAPINS DE NOËL



La municipalité remercie les associations, les enfants, et les adultes ayant participé à la décoration des sapins de Noël.

Les évènements

DANSE ORIENTALE



Le spectacle de fin d'année a eu lieu, le 20 décembre 2014, Salle Jean Kiffer à Amnéville les Thermes.

Accompagnées de leur professeur Rania, danseuse de la troupe de la comédie musicale « Sinbad et la légende de Mizan ».

Nos enfants nous ont donné une très belle représentation de leur travail.



FC VECKRING



Bravo ! À notre équipe U15. En effet en terminant 1^{er} à l'issue des matchs aller, elle décroche le titre symbolique de champion d'automne. Félicitation aux joueurs ainsi qu'à l'entraîneur qui récoltent les fruits d'un travail entamé depuis plusieurs années.

ABATTAGE DES SAPINS



Vous l'avez tous vu, un grand nombre de sapins ont été abattus.

- Autour de l'école maternelle : la sécurité et la clarté étaient de rigueur.
- Autour du terrain de Hand-ball : comme vous le savez nous avons un programme de réhabilitation de ce terrain, et donc dans la logique des choses, nous avons démarré par l'abattage de ces sapins.
- Autour de l'ancienne école de Helling : ces sapins devenaient malades et plus très beaux.
- Au terrain de football : les thuyas prenaient une telle ampleur, qu'ils empiétaient sur la route départementale et gênaient à la bonne pratique du foot car ils débordaient sur le terrain de jeux. Et lorsque les ballons tombaient dans ces thuyas, il était difficile de les récupérer. Il était donc urgent de faire quelque chose. Les tailler ? Oui, mais cela serait devenu une haie de bois car la taille aurait dû être trop importante, donnant un résultat inesthétique, de plus, il aurait fallu réitérer cette opération tous les 2 ans pour ne pas se laisser à nouveau envahir. Cette solution aurait occasionné un coût très important et permanent pour notre commune, pour procéder finalement à moyen terme à un abattage complet de ces thuyas. En plus nous n'étions pas à l'abri des attaques de parasites et de maladies cryptogamiques qui envahissent de plus en plus cette espèce de résineux dans notre région. Rendez-vous compte du gaspillage d'argent que nous aurions pu réaliser si nous aurions pris l'option du taillage et ensuite dans les années à venir pour n'importe quelle bonne raison que ce soit de les abattre tout de même !

La municipalité a donc décidé de regrouper ces travaux afin qu'il y ait un volume important de bois pour que l'entreprise puisse le revaloriser, ce qui a permis de diminuer le coût de l'opération!

Les informations

ACTES DE CIVISME



LA MAIRIE

Le secrétariat :

Tél : 03 82 82 30 70
Fax : 03 82 82 30 70

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 9h15 à 12h00
Le mardi de 17h00 à 19h30
Le mercredi de 9h15 à 12h00
Le vendredi de 9h15 à 12h00

INSEE SERVICE STATISTIQUE

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques effectue depuis de nombreuses années tous les trimestres une enquête sur l'emploi, le chômage. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage, ne travaillent pas ou sont retraitées. Elle apporte également de nombreuses informations sur l'état et l'évolution du marché du travail et fournit des données originales sur les professions. A cet effet tous les trimestres 50 000 logements sont enquêtés, tirés au hasard sur l'ensemble du territoire. Ils seront ensuite enquêtés six trimestres consécutifs, la première et la dernière enquête par visite au domicile des enquêtés, les enquêtes intermédiaires par téléphone. La participation des enquêtés est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats. **Un(e) enquêteur(trice) prendra contact avec les enquêtés de notre commune au cours des mois de : Mars, juin, septembre, décembre 2015 et janvier 2016. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.** Les réponses resteront strictement anonymes et confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques, la loi en fait la plus stricte obligation.

LA TRESORERIE DE METZERVISSE

Les horaires d'ouverture de la trésorerie de Metzervisse seront modifiés à compter du :
1^{er} mars 2015

Les nouveaux horaires seront les suivants :

- Lundi et Mardi : de 8h15 à 11h45 et de 13h15 à 16h00
- Jeudi : de 8h15 à 11h45

A compter de cette date, la trésorerie sera fermée au public le mercredi, le jeudi après midi, et le vendredi.

AVIS



Au courant du mois de janvier, la municipalité en partenariat avec les chantiers de réinsertion de la communauté de commune, vont démarrer des travaux de débroussaillage tout autour de la chapelle du Hackenberg dans le but de retrouver la superbe vue panoramique. Les personnes intéressées par des copeaux de bois gratuits, pour étaler autour de leurs massifs de jardin ou autre, sont priées de se faire connaître en Mairie au plus vite.